



## **PROJET D' ACCORD SUR LE TEMPS DE TRAVAIL.**

### **AMPLIFIONS NOTRE MÉCONTENTEMENT**

Pour cette 5ème réunion de négociation sur l'ATT, projet d' accord sur le Temps de Travail, remettant en cause notre accord actuel sur : les horaires d'équipe, les plages variables avec moins de jours RTT, les horaires de nuits, l'augmentation du contingent d'heures supplémentaires, le travail en cas d'aléas le Samedi et Dimanche.

**Pour le CCIH, la CGT Turbomeca appelle l'ensemble du personnel**

**À se mettre en Grève :**

**Jeudi 24 JUIN 2021**

**En quittant son poste de travail 1 heure plus tôt**

**Equipe du matin : 12H00 A 13H20.**

**Equipe Après- midi : 19H35 A 20H55.**

**En normale : 1H00 en fin de journée.**

***Clairement, avec 856 réponses, notre consultation concernant la négociation sur le Temps de Travail, est recevable et démontre un rejet massif des salariés.***

Les réponses apportées aux questions, permettent de vérifier que les salariés ne sont pas dupes des manœuvres de la Direction. Nous sommes tous bien conscient que le « business plan » de notre belle entreprise est solide et robuste aux variations et aux crises du marché. Mais également que notre performance industrielle ne justifie en rien des nouveaux efforts.

**93,7%** considèrent que TM est compétitif.

**En effet, avec un résultat opérationnel en hausse à 15,2% en 2018, à 16,4% en 2019 et proche des 22% en 2020, l'entreprise est compétitive.**

**90,8%** considèrent que les salariés n'ont pas à faire d'efforts supplémentaires.

**En effet, en pleine incertitude, en juillet dernier, nous avons consenti avec l'accord ATA à d'énormes efforts des salariés concernant la prime d'intéressement, de participation et les AG.**

**83,1%** considèrent que ré-internaliser de la charge est un enjeu majeur. Comme nous l'avons déjà dit, nous avons énormément externalisé nos productions ces dernières années.

**C'est bien cette stratégie qui a pénalisée le « direct costing » mis en avant par la Direction.**

**90%** considèrent que le taux horaire d'une entreprise de 200 personnes n'est pas comparable avec celui d'une entreprise de 2000 personnes.

**En effet, pour pouvoir comparer une entreprise comme TM il faut en effet écarter les coûts fixes de l'entreprise mais pas seulement, il y a une part variable qui dépend des marges sur les produits fabriqués, qui chez nous sont fortement variables selon le type de moteur et de région géographique dans le monde.**

**88,8%** considèrent qu'il n'est pas utile de définir un nouveau statut. Même rejet sur les plages de présence.

**En effet, le personnel a bien compris l'atteinte sur l'équilibre vie privée/ vie Pro.**

**88,2%** ne souhaitent pas l'augmentation du contingent d'heures supplémentaires de 130h à 220h.

**87,5%** ne souhaitent pas travailler le samedi et Dimanche.

**86,2%** ne souhaitent pas renoncer à l'aménagement du temps de travail actuel pour 1 jour de télétravail par semaine.

**93% estiment que notre entreprise est compétitive.**

**90% ont exprimé leur rejet sur l'ensemble de ces thèmes.**

- Un nouveau statut de salariés, en 3x8
  - Avec moins de jours de RTT
- La modification des plages de présence
- L'augmentation du nombre d'heures supplémentaires
  - Le travail des samedis-dimanche
  - Le télétravail

**PROJET D'ACCORD  
NON POTABLE**